

# CONVOCAATION AUTOCAR / AEROPORT



## LYCEE REMI BELLEAU

**DEPART LE JEUDI 6 FEVRIER 2020**

**NOGENT LE ROTROU / PARIS / MONTREAL**

- 07h00** RDV sur le parking du Gymnase Léo-Lagrange, à Nogent-le-Rotrou.
- 07h15** Transfert en autocar (Cars SIMPLON) vers l'aéroport de Paris Roissy CDG.
- 10h30** Arrivée à Roissy CDG Terminal 2E. Dirigez-vous Niveau Départs / Sortie 2  
Accueil par un agent LP ASSISTANCE avec un panneau "LYCEE REMI BELLEAU"  
et remise de vos billets électroniques.
- 13h55** Décollage du vol AF 344 - AIR FRANCE à destination de MONTREAL.  
**15h50** Arrivée à l'aéroport de Montréal (heure locale) et récupération des bagages

**RETOUR LE MARDI 18 FEVRIER 2020**

**NEW YORK / PARIS / NOGENT LE ROTROU**

- 21h30** Décollage du vol AF 011 - AIR FRANCE à destination de Paris  
**10h55** Arrivée à l'aéroport de ROISSY CHARLES DE GAULLE 2E le 19/02
- Transfert en autocar (Cars SIMPLON) à Nogent le Rotrou (arrivée vers 15h)

## FORMALITES

Le jour de votre départ vérifiez que :

- Vous avez votre passeport en cours de validité, vos AVE et ESTA validées.
- Vos bagages sont munis d'étiquettes nominatives
- Votre bagage soute ne pèse pas plus de **23kg**
- Votre bagage cabine ne pèse pas plus de **12 kg** (55cmx35cmx25cm roues et poignée comprises)

## CONTACTS

**PROMÉTOUR**  
Tel : +33 1 55 78 22 55  
Contact : Pedro RUBEN / Tel : +33 6 43 72 49 99

**LP ASSISTANCE A ROISSY**  
Tel : 01 80 91 59 30

**CARS SIMPLON**  
Tel de permanence: 06 80 53 89 71

# CONVOCATION AUTOCAR / AEROPORT LYCEE REMI BELLEAU

## INFORMATION AUX VOYAGEURS

Nouvelles mesures de sûreté  
s'appliquant aux liquides, gels, crèmes, pâtes, aérosols.

Mise en application : 6 novembre 2006

### ➔ Sont autorisés en cabine :

Les flacons et tubes de 100 ml maximum  
disposés dans un seul sac plastique  
transparent fermé d'une dimension  
d'environ 20x20 cm.

Un seul sac par personne



### ➔ Sont interdits aux contrôles de sûreté :

- Les produits placés dans des sacs plastiques ouverts ou opaques.
- Les produits entassés ou superposés.
- Les contenants de plus de 100 ml.



### Les exceptions :

- Les aliments pour bébé nécessaires au voyage.
- Les médicaments liquides accompagnés de leurs ordonnances ou attestations.

Mettez vos produits dans vos bagages en soute,  
**ne conservez en cabine**  
que les liquides indispensables

